



**HAL**  
open science

## Formes de la croissance urbaine et gestion communale dans les territoires périurbains toulousains : vers une régulation de l'espace ?

Séverine Bonnin, Sandrine Bacconnier-Baylet

### ► To cite this version:

Séverine Bonnin, Sandrine Bacconnier-Baylet. Formes de la croissance urbaine et gestion communale dans les territoires périurbains toulousains : vers une régulation de l'espace ?. Urbanisme raisonné en milieu rural ; de nouveaux modes d'habiter à inventer :, 2008, 978-2-9529442-3-6. halshs-03204824

**HAL Id: halshs-03204824**

**<https://shs.hal.science/halshs-03204824v1>**

Submitted on 21 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Formes de la croissance urbaine et gestion communale dans les territoires périurbains toulousains : vers une régulation de l'espace ?**

Séverine Bonnin\* et Sandrine Bacconnier-Baylet\*\*

\*Séverine Bonnin. Doctorante en Géographie, Université de Toulouse le Mirail. UMR LISST-CIEU MSH Toulouse, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9. Mel: [bonnin@univ-tlse2.fr](mailto:bonnin@univ-tlse2.fr) Tel : 05.61.50.35.65/ 06.89.82.07.04.

\*\*Sandrine Bacconnier-Baylet. Docteur en Géographie-Aménagement, Université de Toulouse le Mirail. UMR Dynamiques Rurales, Pavillon de la Recherche, Bureau R236 - 2ème étage, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9. Mel: [sandrine.bacconnier@univ-tlse2.fr](mailto:sandrine.bacconnier@univ-tlse2.fr) Tel: 05.61.50.37.04/06.82.93.96.54

### **Introduction**

Les résultats qui vont être présentés dans les pages qui suivent sont ceux d'une étude exploratoire sur les dynamiques de gestion des territoires périurbains, réalisée en février et mars 2007<sup>1</sup>.

L'objectif de cette étude était de dresser des profils de communes situées dans une couronne de 10 à 50 kilomètres autour de Toulouse au regard des logiques d'installation des nouveaux résidents d'une part, des réactions de la population installée de plus longue date ensuite et de leur traduction dans les politiques de gestion du territoire enfin.

Nous nous sommes pour cela appuyées sur deux types de matériaux : des données socio-économiques (statistiques RGP) à deux échelles, celles des communes de l'échantillon retenu et celle de la couronne des 50 kilomètres autour de Toulouse, et des entretiens sur un échantillon de communes.

Ces communes enquêtées étaient localisées en dehors des grands axes de desserte dont l'effet est déjà bien connu et étudié. Le choix s'est donc porté sur des communes situées sur des axes secondaires et a été effectué par gradation de leur distance-temps au périphérique toulousain, sur les isochrones 15, 30 et 45 minutes du périphérique (les « villes à une heure » étant également exclues de l'échantillon car elles sont soumises à d'autres problématiques). Sur les axes de desserte rapide – voies autoroutières ou deux fois deux voies – des communes localisées sur l'isochrone 40-45 minutes du centre ville ont également été retenues, afin d'avoir un point de « comparaison ».

Contraints par le temps de l'étude, nous avons exclu l'approche systématique des nouveaux arrivants, ce sont donc quelques informateurs privilégiés qui ont été interrogés par entretiens semi-directifs : maire ou secrétaire général, responsable d'associations (aussi diverses que possible) et agriculteur. Cela explique que les politiques de gestion du territoire aient été mieux approfondies que les logiques d'installation des nouveaux habitants et les réactions de la population plus anciennement installée.

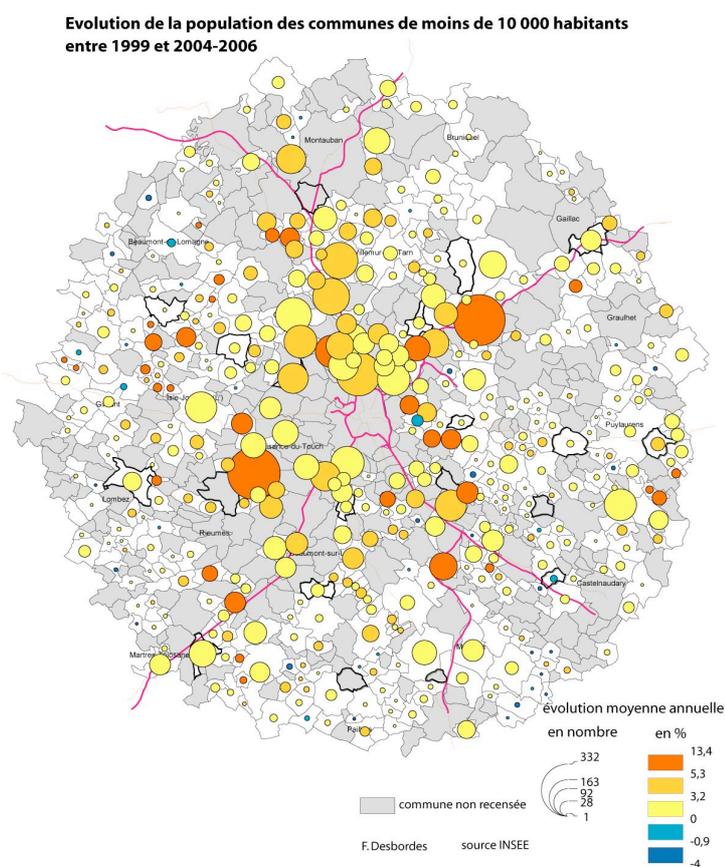
Nous commencerons par présenter les grandes caractéristiques socio-économiques, démographiques et sur le plan de la construction dans la couronne de 50 kilomètres autour de Toulouse avant de faire un zoom sur l'échantillon de communes étudié en nous intéressant d'abord aux formes de croissance qu'elles connaissent, ensuite aux politiques de gestion de cette croissance proprement dites.

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée au printemps 2007 par Sandrine Bacconnier, Séverine Bonnin et Samuel Balti.

## 1- Une croissance qui se poursuit au-delà des franges de l'aire urbaine

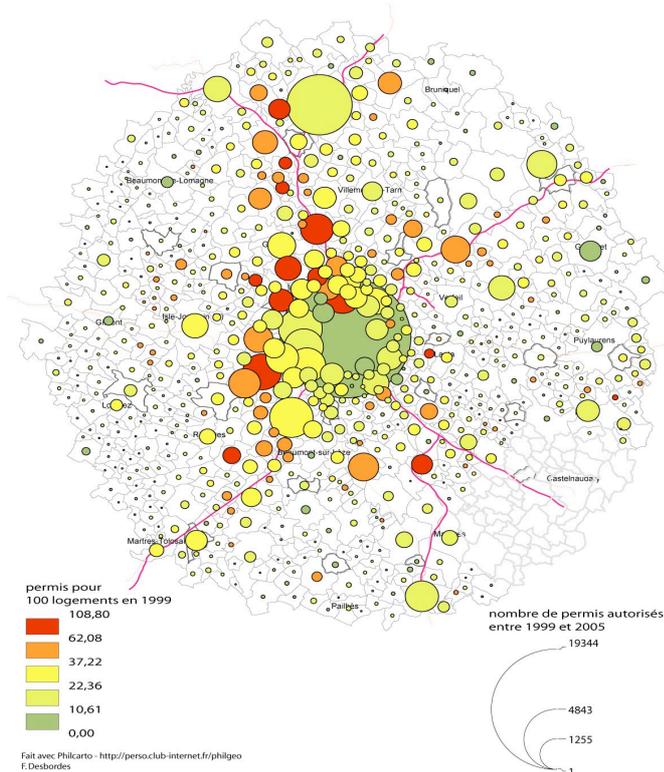
Le dynamisme démographique des villes de l'aire urbaine de Toulouse continue depuis 1999 et s'étend aussi aux plus petites communes. Toute précaution gardée étant donné le caractère encore incomplet des recensements intermédiaires, la croissance touche fortement à la fois les communes les plus peuplées et proches de Toulouse (notamment les communes limitrophes au Nord et au Sud de la métropole régionale) mais aussi des communes plus petites, plus éloignées et surtout non incluses dans le périmètre de l'aire urbaine comme dans celui de la Haute-Garonne. Le débordement de la croissance sur les départements limitrophes semble ainsi également se confirmer. Les voies de communication majeures semblent bien canaliser la croissance, mais n'expliquent pas toute la croissance, par exemple celle en direction du Gers ou de Castres.



**Figure 1: La croissance démographique se poursuit depuis 1999**

La comparaison de ces dynamiques avec celle de la construction à partir de l'analyse du nombre de permis de construire autorisés entre 1999 et 2005 (fichier SITADEL Midi-Pyrénées qui exclut donc de fait la partie audoise de l'aire urbaine et du rayon des 50 kilomètres retenus pour l'étude) renvoie une même image de fort dynamisme notamment dans les couronnes ouest de Toulouse et le long des axes de communication tels que l'A62 où des communes connaissent un véritable boom de la construction si l'on rapporte le nombre de permis autorisés au nombre de logements existants. La diffusion de ce phénomène est néanmoins générale et ce développement explosif dans certains territoires implique un changement profond du cadre de vie de leurs habitants.

Nombre de permis de construire un logement autorisés de 1999 à 2005  
en rapport au nombre de logements existants en 1999



**Figure 2: La dynamique de la construction se maintient depuis 1999**

En dernier lieu de cette présentation du cadre de l'étude, un état des lieux socio-économique s'impose dans cette aire urbaine où les divisions de l'espace sont marquées. Autour de l'aire urbaine où dominent les professions intermédiaires et les employés, représentatifs de la fameuse « classe moyenne »<sup>2</sup> périurbaine et à l'intérieur de laquelle se dessine un secteur sud-est (Communauté d'Agglomération du SICOVAL) où les cadres et professions supérieures sont surreprésentées, deux catégories de communes se distinguent. La première, dominante notamment aux marges de l'aire urbaine sur son versant nord et est, se compose d'ouvriers, retraités et inactifs, qui témoignent de la présence de classes moins favorisées, de périurbains plus contraints dans leur choix de résidence et « captifs »<sup>3</sup> de ces territoires du fait d'une compétence de mobilité amoindrie. Toujours en bordure de ce cercle de 50 kilomètres mais plutôt à l'ouest et au sud, une seconde catégorie de communes est plus typique du « rural » avec une prédominance d'agriculteurs et de retraités. Dans les interstices de ces deux dernières, des communes en « basculement » sont marquées par la juxtaposition de cadres, agriculteurs et inactifs dans des espaces ruraux accueillant des périurbains aisés à la recherche d'un tel cadre de vie et ayant les moyens d'assumer leur mobilité.

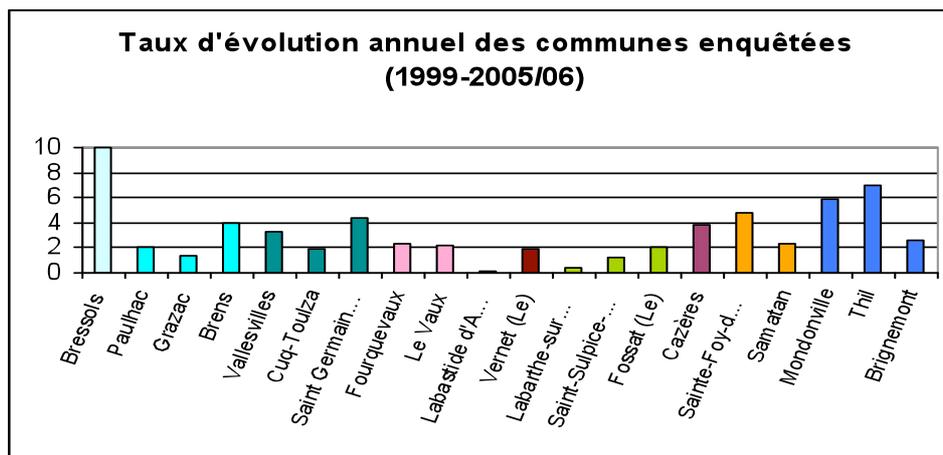
Où se situent les communes retenues dans l'échantillon dans cette dynamique de croissance et de spécialisation de l'aire urbaine ?

<sup>2</sup> Jaillet MC, 2004. « L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes », *Revue Esprit*, La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation, p.40-64.

<sup>3</sup> Rougé L, 2005. *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain : les captifs du périurbain ?*, Thèse de Géographie et Aménagement du territoire, Université Toulouse Le Mirail, 381 p.

## 2- Une croissance généralisée mais inorganisée ?

Si l'on dresse un bilan des taux de croissance des communes étudiées, le fort développement démographique mis en évidence dans un rayon de 50 kilomètres se confirme. Même si toutes les communes n'ont pas été recensées à la même date voire même n'ont pas été recensées (seuls les propos des maires nous éclairant sur la croissance de leur commune), le graphique ci-dessous témoigne de la généralisation de cette croissance, à deux exceptions près sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir (blocage technique dans un cas, stagnation qui masque une forte croissance à venir dans l'autre).



### A- Des principes d'organisation de cette croissance ?

Si l'on cherche à comprendre la répartition de cette croissance, on se heurte à la difficulté de dégager des fils conducteurs.

En effet, nous ne pouvons tout d'abord pas identifier de logique d'axe. La croissance se répartit dans toutes les directions même si certains dynamismes apparaissent un peu plus nettement, vers le nord-ouest par exemple en lien avec la zone aéronautique ou vers le Gers. De la même façon, les communes prises pour comparaison sur les axes rapides connaissent des croissances différenciées entre elles. Les axes secondaires comme les axes majeurs affichent donc une diversité de taux de croissance qui nuance l'idée selon laquelle seuls les axes rapides canaliserait la croissance. Celle-ci est au contraire bien plus diffuse.

La logique de distance à la ville ne s'est pas non plus imposée comme un facteur explicatif majeur. Les taux de croissance le long des axes sont variés et connaissent soit une gradation du centre vers la périphérie (selon un gradient « attendu »), soit une gradation inverse ou encore une courbe irrégulière. Par ailleurs, les taux des communes situées sur un même isochrone connaissent souvent des écarts très importants qui ne permettent pas de généraliser le rôle de la distance à la ville.

D'autres facteurs entrent également en jeu, notamment la présence d'un bourg qui draine autour de lui un bassin de vie. Nous avons ainsi identifié des bourgs à l'attractivité forte qui accueillent une population nombreuse attirée par le niveau de services et d'équipement de ces communes (Cazères, Samatan). Deux publics sont ainsi particulièrement attentifs à cette offre, les personnes âgées et les couples avec enfants. Cette attractivité des bourgs a aussi un impact

positif sur la croissance des communes entourant ces bourgs ou villes secondaires (influence de Gaillac et Montauban notamment).

Enfin, sans qu'il s'agisse réellement d'un principe d'organisation de la croissance, nous avons noté un début de rattrapage de l'est sur l'ouest. Certes, l'ouest est plus anciennement urbanisé et continue à accueillir une forte croissance, mais l'est attire de plus en plus pour son cadre de vie préservé.

## B- Une prégnance de la maison individuelle

L'analyse des formes de la croissance dans les communes enquêtées révèle une prédominance écrasante de la maison individuelle. Le discours sur le logement collectif ne pointe que dans des communes atteignant une certaine taille qui invoque ce type de logements pour loger « leurs jeunes » et déplorent un amalgame souvent fort entre collectif et social.

Bien que dans certaines communes, la construction sur des parcelles diffuses soit encore possible et constitue parfois l'unique forme de développement (Saint-Sulpice sur Lèze), c'est surtout sous forme de lotissement que se construisent les maisons individuelles. On peut parler d'une diffusion de cette forme urbaine jusque dans les communes les plus lointaines de l'étude (Le Fossat). Cette similitude de conception du développement ne doit pas masquer des différences toujours réelles dans le détail de ces opérations. Outre le nombre de lots qui varie, notamment en fonction de la taille de la commune (de 4 lots pour un lotissement au Vernet d'Ariège à 38 pour un lotissement créé en 2004 à Cazères), c'est sur leur taille et leur maîtrise d'ouvrage que la diversité est sensible, traduisant par là les orientations de la politique communale en matière de développement.



**Figure 3: Du diffus au lotissement**

Concernant la taille des lots, elle nous est apparue corrélée à deux facteurs. D'une part, il s'agit d'un choix social, qui indique la volonté de tri ou au contraire de mixité sociale : les parcelles varient ainsi de 700 à 2500 m<sup>2</sup> (Vallesville), l'argument dans ce dernier cas étant très ouvertement celui d'un tri social garanti par le prix d'un si grand terrain. Le second facteur pouvant expliquer la taille des lots est le débordement de la commune par des promoteurs qui vendent des programmes sur dimensionnés. Ainsi, la commune de Labastide d'Anjou, comptant 800 habitants, s'apprêtait à recevoir 160 logements sur des lots de 700 m<sup>2</sup>.

La maîtrise d'ouvrage est le second aspect qui révèle l'implication plus ou moins forte de la municipalité dans la définition du projet. Si la maîtrise est le plus souvent privée (promoteur), des initiatives communales témoignent d'une volonté de maîtriser la forme du

développement : taille du lotissement, des parcelles, public visé... sont ainsi définis par la municipalité elle-même. Au Fossat par exemple, il s'agissait par ce biais de ne pas faire de marge pour permettre à des ménages de toutes catégories sociales d'accéder à la propriété en maison individuelle.



*Figure 4: Lotissement municipal à Le Fossat (isochrone 45 minutes)*

Ces derniers éléments nous conduisent à interroger plus largement les politiques municipales développées non seulement pour accompagner cette forte croissance mais également pour anticiper la croissance future.

### **3- Les politiques de gestion municipale**

Les communes sont en effet doublement sollicitées dans ce contexte de croissance : elles doivent d'une part y faire face dans l'immédiat mais également penser le futur.

#### **A- Un accompagnement de la croissance pas toujours à la hauteur**

Face à ce dynamisme démographique, les communes sont inégalement armées. Certaines anticipent le changement ce qui se manifeste de deux manières. D'une part dans les communes d'ores et déjà prêtes à accueillir de nouvelles populations grâce à des équipements déjà à niveau, les réseaux et équipements publics ont été réalisés dans l'optique d'un développement comme à Mondonville par exemple ; d'autre part, dans les communes qui freinent la croissance, la repoussent en privilégiant d'abord la réalisation des équipements qui satisferont ensuite la croissance, à Saint-Sulpice sur Lèze par exemple.

A l'opposé, d'autres communes suivent au coup par coup : les besoins ou demandes ne sont pas tous satisfaits, certaines attentes sont déçues. On retrouve notamment dans cette catégorie des communes qui ont accueilli des projets démesurés au regard de leur niveau d'équipement, à l'image de Labastide d'Anjou.

Quel que soit le degré d'anticipation, certains domaines d'intervention apparaissent privilégiés.

Il s'agit en premier lieu de l'action scolaire et parascolaire : l'encadrement de l'enfance et de la petite enfance sont des priorités communales<sup>4</sup>. La politique de gestion urbaine est d'ailleurs souvent justifiée par la situation de l'école ou des structures d'accueil d'enfants. Ainsi, des classes en sous effectifs vont favoriser une ouverture à l'urbanisation quand des classes saturées vont plaider en faveur d'un ralentissement fort de la croissance.

Les actions en faveur des services périscolaires (cantine, crèche...) sont moins systématiques: les maires sont réticents face à ces services coûteux et souvent insuffisants au regard des besoins (places en crèche limitées notamment). D'autres moyens sont alors favorisés et parfois aidés tels que les Réseaux d'Assistantes Maternelles Agréées ou des réseaux associatifs divers (clubs sportifs, associations culturelles, Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) pour encadrer les enfants dans des activités extra-scolaires.

Parfois sur ces questions périscolaires mais aussi plus généralement sur les services de proximité, la réflexion commence à s'engager plus systématiquement à l'échelle intercommunale qui apparaît comme une solution pour réaliser des équipements lourds et répartir les efforts financiers et les moyens humains nécessaires. Dans cette logique naissent des regroupements pédagogiques intercommunaux, des gymnases, des services d'aide à domicile.

Enfin, les actions municipales à l'attention des nouveaux arrivants sont nombreuses dans l'optique de les intégrer à la vie de la commune. Divers moyens sont envisagés, du traditionnel pot d'accueil à la distribution d'un livret présentant l'histoire, les services et les commerces présents dans la commune en passant par la réalisation de structures d'accueil telles que des salles « polyvalentes » ou le soutien apporté à un réseau associatif dense, tous deux conçus comme un lieu de rencontre générant du lien social.

Si le phénomène périurbain reste corrélé à de grandes politiques nationales (telles que la loi SRU ou les dispositifs d'aide à l'accession) ou supra-communales (SCOT), le rôle des élus est prédominant dans la forme donnée à cette périurbanisation et dans son accompagnement au niveau local. D'eux dépend le niveau de satisfaction de leurs administrés mais aussi, comme nous allons le voir à présent, l'avenir de leur commune.

## B- La régulation de l'urbanisation domine

A partir des documents d'urbanisme et des entretiens menés auprès des responsables communaux, nous avons proposé une typologie de la gestion communale de l'urbanisation autour de quatre profils.

L'urbanisation bloquée constitue un premier profil rencontré dans trois cas. Il se divise lui-même en deux puisque l'on a d'un côté une situation qui résulte d'un choix, dans l'autre d'un blocage subi. Le choix de bloquer l'urbanisation (commune de Bressols) résulte d'un argumentaire à deux niveaux : la saturation des équipements d'une part, la peur d'une trop forte densité qui « *ne correspondrait pas à l'esprit de la commune* » d'autre part. A l'inverse, les deux autres communes bloquées dans leur développement sont favorables à une croissance nécessaire pour maintenir vivant les équipements qu'ils ont mis en place (écoles, associations...) mais sont contraintes au blocage l'une pour des raisons techniques (saturation d'une station d'épuration et phénomène NIMBY (Not In My Back Yard) contre l'implantation d'une nouvelle station), l'autre pour des contraintes architecturales.

---

<sup>4</sup> De ce constat est née une étude en cours de réalisation menée par S Bacconnier (UMR Dynamiques rurales) et F Escaffre (UMR LISST-CIEU) financée par le CERTU (2007-2008) sur « L'offre des territoires périurbains en matière d'équipements "enfance et jeunesse" : une stratégie d'accueil des ménages périurbains ? ».

Le second profil se caractérise par une logique attentiste adopté par deux communes qui repoussaient la réflexion sur l'urbanisation aux élections de 2008 pour éviter les critiques autour de la réalisation du plan local d'urbanisme ou laisser à d'autres équipes municipales le soin d'établir une réflexion sur l'aménagement communal. Le développement est en effet un sujet sensible, comme nous l'illustrerons ci-dessous et comme en ont témoigné les débats des campagnes municipales suivies dans un autre cadre<sup>5</sup>.

Nous avons identifié un troisième profil autour d'une seule commune dont la situation était singulière mais sans doute caractéristique d'autres petites communes : celui de l'urbanisation subie. En effet, cette commune audoise proche de Castelnaudary, faute d'anticipation, va accueillir en deux ans près de 160 logements et se retrouver dans une situation de retard en termes d'équipements, de réseaux et de services.

Une majorité de communes s'inscrit néanmoins dans un quatrième profil dominant, celui d'une urbanisation régulée. L'accueil de population est ici un élément pleinement intégré dans les projets communaux. Les municipalités ont une vision globale et à long terme du développement de la population, des équipements et des services et se servent des documents d'urbanisme pour faire appliquer leur volonté. Les communes de cette catégorie (Sainte-Foy de Peyrolières et Cazères) ont des PLU attractifs qui restent dans des limites raisonnables, se pliant à l'injonction inscrite dans la loi SRU (resserrement du village et remplissage des dents creuses), avec des objectifs clairs en terme de population (3000 habitants pour Sainte Foy de Peyrolières et 10 000 pour Cazères).

Cela n'empêche pas les nuances, entre des communes à la gestion régulée restrictive réduisant ou fermant certaines zones constructibles pour prévenir toute opposition de la part de la population locale, tout débordement par les promoteurs ou absorber les coûts d'équipements et des communes où la croissance est régulée mais souhaitée, comme à Mondonville qui mène une gestion très rationnelle et qui ouvre ses territoires en adéquation avec son niveau d'équipement.

### **Pour conclure**

On peut retenir de cette étude que l'ensemble des communes investies est directement concerné par la dynamique périurbaine toulousaine, qui s'étend jusque dans des territoires qui se situent aux marges et en dehors de l'aire urbaine. La validité du zonage de l'aire urbaine, de son périmètre et la pertinence des documents de planification actuellement en cours de réalisation et qui sont enfermés dans les limites de l'aire urbaine (SCOT) nous semblent ainsi à questionner.

Pour l'ensemble de ces communes, l'accueil de nouvelles populations reste une opportunité pour donner vie au village, re-dynamiser le tissu local : encore faut-il que les ressources financières le permettent et c'est dans cette perspective que l'intercommunalité prend tout son sens pour nombre de municipalités qui voient dans la mutualisation des efforts humains et matériels un moyen de répondre aux attentes importantes des habitants.

Même si les municipalités accueillent diversement les nouvelles populations, en ouvrant plus ou moins de terrain à la construction, toutes ont désormais conscience des enjeux liés à ce développement périurbain qui se nouent essentiellement autour de trois questions. L'adéquation des équipements et réseaux avec l'arrivée de nouvelles populations en premier lieu, l'implication et l'intégration des nouveaux résidents ensuite (en effet, au-delà de leur

---

<sup>5</sup> BACCONNIER S, BONNIN S, DELPEYROU C, DESBORDES F, LEGRAND R, LOUBET L, 2008, *Observation des débats de la campagne électorale des municipales 2008 dans les territoires périurbains toulousains*, Rapport d'étude, convention de recherche pour la DDEA 31, CIEU.

implication associative ou de la fréquentation des commerces locaux qui restent incertaines, c'est toute la question des conflits assez forts entre les différentes générations de périurbains qui se pose dans ces communes), les conséquences de l'arrivée de nouvelles populations en termes de gestion communale enfin (sur son double aspect financier et politique puisque si la participation des nouveaux habitants au débat municipal peut être progressive, on assiste également à des tentatives ou des renversements de municipalités de la part de résidents opposés à la création de lotissements).

Les résultats de cette enquête ont pu être complétés par ceux d'une observation réalisée pendant les débats de la campagne électorale 2008 dans des communes également à différentes distances temps de Toulouse et dans différents secteurs de l'agglomération (mais seul un tiers de l'échantillon précédent a été conservé, ce qui ne permet pas une stricte poursuite de la réflexion). Le logement et l'habitat, les transports et l'environnement, la petite enfance et les seniors sont apparus comme les thèmes majeurs portés par l'ensemble des listes politiques.

Ces thématiques s'inscrivaient en outre dans une poursuite du développement périurbain qui reste une réalité et un souhait majoritairement partagé par les candidats ; néanmoins, l'urbanisation galopante est condamnée par tous et la tendance semble plutôt à la régulation forte voire au ralentissement de la croissance. Le degré de développement est ainsi un enjeu fort, un sujet sensible qui a conduit au renversement des municipalités dont les projets n'étaient pas en adéquation avec les souhaits de la population.

Le questionnement soulevé autour du dynamisme local induit par le développement périurbain s'est également avéré un axe structurant de la campagne électorale, sous les traits notamment du rejet de l'image de la ville dortoir et de la volonté affichée d'offrir des activités économiques diverses (et non exclusivement des services à la personne).

Quant aux enjeux identifiés autour de l'intégration des habitants, de l'adéquation des équipements avec l'arrivée de la population et des conséquences de ces changements sur la gestion de la commune (notamment financièrement), ils sont apparus ici prégnants et le montage d'une liste d'opposition voire le renversement de municipalité, lorsqu'il a eu lieu, se sont également appuyés sur des accusations de défaillance sur ces thèmes-là.

Néanmoins, malgré l'ampleur et la difficulté de gestion de certaines de ces questions, le recours à l'intercommunalité semble encore ponctuel dans le temps et dans l'espace. Peu de listes ne l'évoquent pas dans un point de leur programme, et les communes isolées entendent pour une grande majorité construire une telle structure, mais il s'agit plus d'une logique de guichet pour des équipements que la commune ne peut financer seule que de la construction d'un projet politique à cette échelle. L'ancienneté et le statut de la structure permettent d'expliquer certains de ces décalages (entre communauté de communes et communauté d'agglomération, entre communauté d'agglomération du Sicoval et communauté d'agglomération du Muretain) mais l'intérêt communal reste plus fort, aux yeux des maires comme des administrés, que la construction d'un projet politique à cette échelle.

## Annexe 1 : Les objectifs des documents d'urbanisme

<b>Communes</b>	<b>Document d'urbanisme</b>	<b>Finalités</b>
<b>Labastide d'Anjou</b>	PLU en cours d'achèvement	Organiser l'urbanisation
<b>Bressols</b>	PLU	Bloquer ou freiner l'urbanisation
<b>Cazères</b>	PLU	Freiner la croissance, éviter d'être une ville dortoir
<b>Vernet (Le)</b>	POS	Gérer l'espace disponible
<b>Brens</b>	POS	Limiter la croissance
<b>Paulhac</b>	POS	Limiter la croissance démographique
<b>Grazac</b>	Carte communale	Protéger le cadre rural et les agriculteurs
<b>Sainte-Foy-de-Peyrolières</b>	PLU en cours d'achèvement	Anticiper et prévoir le développement
<b>Samatan</b>	PLU	Faire un document plus lisible
<b>Fourquevaux</b>	POS	Poursuivre l'urbanisation des rues du village
<b>Vaux (Le)</b>	PLU	Ouvrir des terrains à la construction
<b>Brignemont</b>	Carte communale	Maîtriser le développement de la commune
<b>Mondonville</b>	Renouvellement du PLU en cours d'achèvement	Entretenir la croissance démographique
<b>Thil</b>	PLU en cours d'achèvement	Equilibrer et limiter la croissance
<b>Vallesvilles</b>	Carte communale	Répondre aux demandes de construction
<b>Cuq-Toulza</b>	Carte communale	Maîtriser le foncier
<b>Saint-Germain-des-Prés</b>	Carte communale	Faire un cœur de village
<b>Fossat (Le)</b>	PLU en cours d'achèvement	Développer habitat et activités
<b>Labarthe-sur-Lèze</b>	PLU en cours d'achèvement	Intégrer logement social et développement durable à l'ouverture prévue
<b>Saint-Sulpice-sur-Lèze</b>	PLU	Comblé les zones sans s'éparpiller